

L'anonymat est le gage que l'appartenance aux A.A. ne sera pas dévoilée

# GUIDE DU RÉPONDANT

RESPONSABLE(S) DU COMITÉ

NOM	# TÉLÉPHONE

Site Web: [www.aa-quebec.org/region89](http://www.aa-quebec.org/region89)

**TRÈS IMPORTANT**

**CE DOCUMENT EST STRICTEMENT RÉSERVÉ  
AUX RÉPONDANTS DE LA 12<sup>e</sup> ÉTAPE**

### **Les Douze Étapes A.A.**

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool – que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu tel que nous Le concevions.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous Le concevions, Lui demandant seulement de connaître sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

### **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

<b>Appels d'urgence</b>	
Urgences	911
Centres de prévention du suicide	1-866-277-3553
Tel-Aide	418-686-2433
Viol secours	418-522-2120
Info-Santé	811

<b>Alcoolisme et toxicomanie</b>	
AA Québec	418-529-0015
AA Rive-Sud	1-866-376-6279
AA Beauce	418-386-7267
Al-Anon	1-888-425-2666
NA	1-855-544-6362

<b>Hôpitaux</b>	
Charny	418-380-8993
CHUL	418-525-4444
Hôtel-Dieu de Lévis	418-835-7121
Hôtel-Dieu de Québec	418-525-4444
Saint-François d'Assise	418-525-4444

## **Pour devenir répondant au Comité de la 12<sup>e</sup> Étape**

1. Tu dois avoir une sobriété d'environ un an.
2. Tu choisis le moment où tu es disponible pour faire de l'écoute téléphonique. Ceux qui sont disponibles de jour peuvent avoir des appels à tout moment entre 8h et 18h à tous les jours. Si tu n'es pas disponible, l'appel sera transféré à un autre répondant. Pour les écoutes le soir, un membre du comité fait l'horaire et t'attribuera une soirée par mois ou aux 2 mois, selon tes disponibilités.
3. Lorsque tu as accepté de prendre les appels pour une soirée, il est important d'être disponible au moment prévu entre 18h et 22h. Si tu dois te faire remplacer, tu peux contacter un membre du comité.
4. Tu peux te référer à la littérature suivante au besoin :
  - Le Gros Livre, chapitre (Au secours des autres)
  - La liste des réunions à jour
  - Notre méthode
  - Les 12 promesses
  - Les 12 questions
  - Les 12 étapes
5. Il est préférable de se préparer mentalement (en lien avec ta puissance supérieure), et si tu as le temps, lire la documentation avant la réception des appels.
6. Pour te référer au besoin, tu peux avoir en ta possession le numéro de téléphone des membres du comité ou d'autres membres qui pourraient te dépanner si tu as des questions.
7. Tu dois avoir à l'esprit que les résultats ne t'appartiennent pas, tu fais uniquement de ton mieux.
8. Il est plus prudent de ne pas donner ton numéro de téléphone à la personne qui demande de l'aide, sans qu'elle ait fait l'effort de se rendre à une réunion.
9. Il est important de respecter l'anonymat de la personne qui appelle, et de celle qui répond. On ne donne que le prénom. On ne donne jamais le nom et le numéro de téléphone d'un autre membre sans son autorisation.

**IL EST IMPORTANT DE COMMUNIQUER TON NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
À TON GROUPE D'ATTACHE AINSI QU'AU COMITÉ DE LA 12<sup>E</sup> ÉTAPE.**

## **Comment fonctionne la réception des appels**

Les appels faits au 1-866-376-6279 sont dirigés vers un Centre d'appel ou un téléphoniste peut donner les horaires et les endroits des réunions AA dans tout le district 89-05. Ce téléphoniste offre aussi la possibilité de transférer l'appel au répondant. Le téléphoniste met l'appel en attente, le temps de contacter le répondant, puis met les deux en communication. Tu ne recevras pas d'appel directement de quelqu'un qui a besoin d'aide, ton anonymat et ton numéro seront protégés.

## **Suggestions pratiques pour la réception des appels**

1. Il faut s'assurer de parler à la personne qui souffre et qui requiert de l'aide. S'il s'agit d'un proche d'une personne qui souffre, tu peux le référer à Al-Anon, à moins qu'il y ait danger ou menace, en quel cas, il faut en référer aux autorités.
2. Dans une situation de couple, il est important de ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre.
3. Il est préférable de ne pas donner d'ordre à l'appelant mais plutôt des suggestions, et de le laisser parler.
4. Pour mettre la personne à l'aise, tu peux parler de sujets très généraux pour l'amener en douceur à te parler de ses problèmes. En cas de résistance, il peut être utile que tu lui parles de ta consommation pour qu'elle se sente plus à l'aise. Dès qu'elle commence à s'ouvrir, il faut la laisser parler.
5. Au début, il sera peut-être difficile pour la personne de se confier. Tu peux lui poser des questions sur ses comportements, ses problèmes, son passé, la gravité de sa situation et ses croyances religieuses. Ces informations t'aideront à comprendre l'appelant et à mieux l'orienter (Gros livre, chapitre, AU SECOURS DES AUTRES). Il est préférable de lui laisser tirer ses propres réflexions sur sa consommation et de lui faire comprendre que seul, il est difficile de s'en sortir, que le groupe est toujours plus fort. Dans la mesure où l'appelant le veut, il ne sera plus jamais seul.
6. Si le motif de l'appel touche à un aspect autre que la consommation, si tu ne te sens pas à l'aise, il peut être préférable de rediriger l'appel. Tu lui expliques simplement qu'une personne plus adéquate le rappellera. Tu pourras transmettre ses coordonnées au bon service ou à la bonne personne, et même l'inciter à appeler un autre organisme.
7. Il est important de ne pas intervenir sur des questions d'ordre médical.

8. Il est possible de suggérer à la personne qui n'est pas sobre de rappeler lorsqu'elle le sera. Les efforts que vous mettrez dans cette situation pourraient être vains et même nuisibles.
9. Il est primordial d'être attentif et patient, de simplement viser à faire son mieux. Lorsque le climat de confiance est établi, tu peux aborder un peu ton rétablissement, tes efforts et ce qui t'a aidé.
10. Il est important de parler de la liberté spirituelle. Il peut concevoir Dieu comme il lui plaît, à condition que cette conception ait une signification pour lui. La conception que nous avons de Dieu évolue en même temps que nous. Il est tout de même important de croire en une puissance supérieure à nous-mêmes.
11. Lorsqu'il te semble prêt, il est important de discuter de l'aspect irrémédiable de l'alcoolisme.
12. Il est peut-être bon d'expliquer que dans la mesure où il est prêt à faire des efforts, il pourra être mieux et que, toujours selon ses efforts, le Mouvement peut lui apporter beaucoup. Souvent, au lieu de faire des efforts pour boire on peut en faire pour s'en sortir et le résultat est meilleur pour soi.
13. Si l'appelant semble être suicidaire, il est préférable de prendre ses coordonnées pour que le Centre de prévention du suicide puisse le contacter. Il est préférable à ce moment de ne pas lui dire que le centre va l'appeler, mais de simplement lui indiquer qu'une personne ressource va communiquer avec lui.
14. Si tu as une demande pour faire une visite à domicile, tu peux contacter une personne inscrite dans la liste prévue à cet effet. Ne jamais faire une rencontre à domicile sans être accompagné d'un autre membre. Pour obtenir la liste des membres faisant des visites à domicile, contacte un membre du comité.

### **Ce qu'il est préférable d'éviter**

1. Si l'appelant n'a pas l'intention de cesser de boire, il est préférable de ne pas perdre de temps ni d'énergie à le convaincre – l'alcoolisme doit d'abord être admis par la personne qui en souffre.
2. Il faut faire attention pour ne pas avoir un discours d'évangéliste ou d'un réformateur, cela pourrait susciter des préjugés et faire peur à l'appelant.
3. S'il ne veut pas te rencontrer, il ne faut pas t'imposer. On peut même lui suggérer de rappeler à un autre moment pour parler à un autre répondant.

4. Lorsqu'une famille te demande d'intervenir auprès d'un des leurs, il est important de ne pas en parler au premier entretien pour que la personne en difficulté ne se sente pas prise à partie et pour favoriser la confiance qu'il peut avoir en nous (anonymat)
5. Il faut prendre garde de ne pas le qualifier d'alcoolique. Nous ne pouvons pas déterminer qu'une personne est alcoolique, ça doit venir d'elle.
6. Il est préférable d'éviter les conceptions de la religion pour ne pas dévier de l'objet immédiat de la discussion. Nous ne représentons aucune croyance, ni confession religieuse.
7. Si une personne désire simplement se sortir d'une difficulté (famille, argent, etc.) sans affronter son alcoolisme, il est préférable de ne pas s'investir jusqu'à à ce qu'il ait admis son impuissance.
8. Il faut faire attention à ne pas insister sur une personne.
9. Il faut éviter de faire des réprimandes ou de porter trop directement des jugements. Remplacer le TU ES... ou le JE PENSE QUE TU... par CE QUE JE COMPRENDS... ou simplement procéder par des suggestions en demandant ce qu'il en pense.

**Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide,  
je veux que celle des A.A. soit toujours là... et de cela  
JE SUIS RESPONSABLE**

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---